

FLASH INFO SUD AERIEN (Janvier 2016 –N°1)

PAS DE PARTAGE DES PROFITS

Un mois de Janvier perturbé chez air France.

Le syndicat PNT ALTER a déposé un préavis de grève de 4 jours du 10 au 13 Janvier contre la procédure disciplinaire à l'égard de 2 pilotes mis à pied sans solde depuis mi-octobre pour avoir facilité l'entrée des manifestants le 5 Octobre dans la salle du CCE AF.

Les 2 autres syndicats PNT représentatifs (SNPL et SPAF) pourraient se joindre au mouvement.

Parallèlement, un autre appel à la grève de la CGT pour l'ensemble du personnel AF est prévu le 28 Janvier demandant l'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre des 5 salariés incriminés, de 11 autres salariés SOL mis à pied, mais également contre la sous-traitance et la filialisation.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la Direction a déjà acté la suppression de 1000 salariés en 2016 et en prévoit 2000 supplémentaires l'année suivante si aucun accord de productivité n'émerge d'ici là.

Le projet de filiale continentale refait surface sous le nom de "Transavia Périphérique", après l'abandon de Transavia Europe, avec l'ouverture prochaine d'une base à Munich sous l'égide de Transavia Holland dont la réunification est en cours. En clair, comment contourner un problème pour arriver au même résultat !!!

La manne pétrolière

Il y a déjà un an, dans le flash SUD de Février 2015 N°1 "L'avenir d'Air France n'est pas en péril", nous vous relations les gains spectaculaires qu'engendreraient la baisse du coût du Pétrole sur les comptes du Groupe AF/KLM en 2015.

Aujourd'hui, les résultats sont confirmés et la couverture Pétrole du Groupe AF/KLM serait la plus faible des grandes compagnies aériennes.

Avec une chute d'environ 30% des cours pétroliers au 4ème trimestre 2015, cela pourrait engendrer une économie 1,5 Milliard d'Euros d'une année sur l'autre en 2016 pour AF/KLM (déjà 600 Millions de Dollars en 2015).

Avec un baril de pétrole de l'ordre de 36 Dollars, il faut remonter en Décembre 2004 pour trouver un cours équivalent et qui devrait se poursuivre en 2016 en

représentant moins de 20% des charges de la compagnie au lieu de plus de 33% auparavant.

De plus, le trafic des passagers est en constante augmentation, soit + 6,7% en 2015 et il devrait encore progresser en 2016.

Alors **SUD AERIEN** ne peut avaliser un quelconque plan d'attrition surtout lorsque l'on sait que les grandes entreprises comme Air France octroient des dividendes aux actionnaires jusqu'à 5 fois supérieurs à la moyenne au détriment des salariés qui restent les parents pauvres du partage des profits.

Toutefois, toutes les entreprises ne pratiquent pas un tel dédain de son personnel, à l'image du Groupe PSA qui redistribue ses économies à ses salariés.

Une réforme du dispositif des "retraites chapeau" pour ses dirigeants devrait permettre une économie de 34 Millions d'Euros en 2015 qui serait intégralement reversée à ses salariés.

Cela donnera-t-il des idées à Air France et ses filiales ?

Ne rêvez pas, NOEL est passé...mais

SUD AERIEN

vous souhaite
à toutes et à tous
ses

**MEILLEURS
VOEUX
2016**

PS : N'oubliez pas de poser vos congés d'ETE 2016 avant le 15 Janvier (1er avril au 31 Octobre)

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.